

AVIS PUBLIC

Adoption du calendrier des séances ordinaires du conseil des maires de la MRC des Laurentides pour l'année 2025

AVIS PUBLIC est, par la présente, donné par la soussignée, conformément à l'article 148.0.1 du *Code municipal du Québec* (chapitre C-27.1), que le conseil des maires de la MRC des Laurentides, lors de sa séance tenue en date du 27 novembre 2024, a établi le calendrier des séances ordinaires du conseil des maires pour l'année 2025 comme suit, à savoir :

Date	
Janvier	Jeudi, le 16 à 17 h
Février	Jeudi, le 20 à 17 h
Mars	Jeudi, le 20 à 17 h
Avril	Jeudi, le 17 à 17 h
Mai	Jeudi, le 15 à 17 h
Juin	Jeudi, le 19 à 17 h
Juillet	Aucune séance
Août	Jeudi, le 21 à 17 h
Septembre	Jeudi, le 18 à 17 h
Octobre	Jeudi, le 16 à 17 h
Novembre	Mercredi, le 26 à 17 h
Décembre	Jeudi, le 18 à 17 h

Donné à Mont-Blanc, ce 4 décembre 2024.

Isabelle Gauthier,

Greffière-trésorière adjointe par intérim

I sabelle frantler